

républicains restés sur le champ de bataille électoral, n'ont dû leur défaite qu'à leur politique de complaisance inouïe à l'égard des aventures coloniales de l'opportunisme ; elle comprend si clairement que le pays, tant de fois trompé, n'aurait pas besoin de l'être encore bien souvent pour se déclarer à jamais dégoûté de la république et des républicains ; elle sent si bien, en un mot, le vase près de déborder, que, malgré l'évidente nécessité de sauvegarder avant tout l'honneur du drapeau français, elle hésite et ne se décidera certainement pas à accorder au ministère les crédits demandés, si elle n'obtient pas les plus sérieuses garanties ; elle voudra au moins que tout soit mis en œuvre pour hâter le plus possible et terminer rapidement ce que nous appelons la période militaire de la conquête, car si la France a manifesté une volonté aux dernières élections, c'est bien celle de ne pas voir plus longtemps son argent et le sang de ses enfants prodigués dans des aventures lointaines interminables qui ne rapporte rien à la métropole.

\*.\*

Une nouvelle calamité est venue fondre sur l'Espagne ; il nous semble que ce n'est pas trop de qualifier ainsi un changement de règne dans la situation actuelle de ce malheureux pays.

Alphonse XII est mort âgé de vingt-huit ans, laissant le redoutable héritage de la couronne de Castille à sa fille aînée, une enfant de cinq ans, dont la mère, une archiduchesse autrichienne, âgée de vingt-sept ans, a été nommée régente. Dans l'état d'agitation et de rivalités chroniques où se débat l'Espagne, il est impossible de ne pas concevoir de vives inquiétudes pour la tranquillité du pays qui peut être, à bref délai, jeté de nouveau dans les voies de la guerre civile. La situation est la même qu'à la mort de Ferdinand VII, en 1833, et toutes les calamités, qui ont désolé l'Espagne, depuis cette époque jusqu'à nos jours, ont eu là leur origine. Par suite de l'abolition de la loi salique, en 1830, la succession royale passait sur la tête de l'infante Isabelle, alors âgée de trois ans ; son oncle, don Carlos, refusa de reconnaître le statut qui rétablissait l'hérédité directe *sans distinction de sexe* ; une grave scission se produisit dans la famille royale, par suite de ses prétentions qu'il chercha depuis lors à faire triompher par l'intrigue ou par les armes, toutes les fois que la situation troublée des affaires espagnoles semblait lui donner une chance de succès.

L'analogie aujourd'hui est frappante. Une enfant de cinq ans va se trouver dépositaire de la puissance souveraine sous la régence d'une jeune femme étrangère, déjà impopulaire en face des mêmes prétentions, que le petit-fils du premier don Carlos n'a pas abdiquées, avec cette complication, plus redoutable encore, de l'accroissement progres-